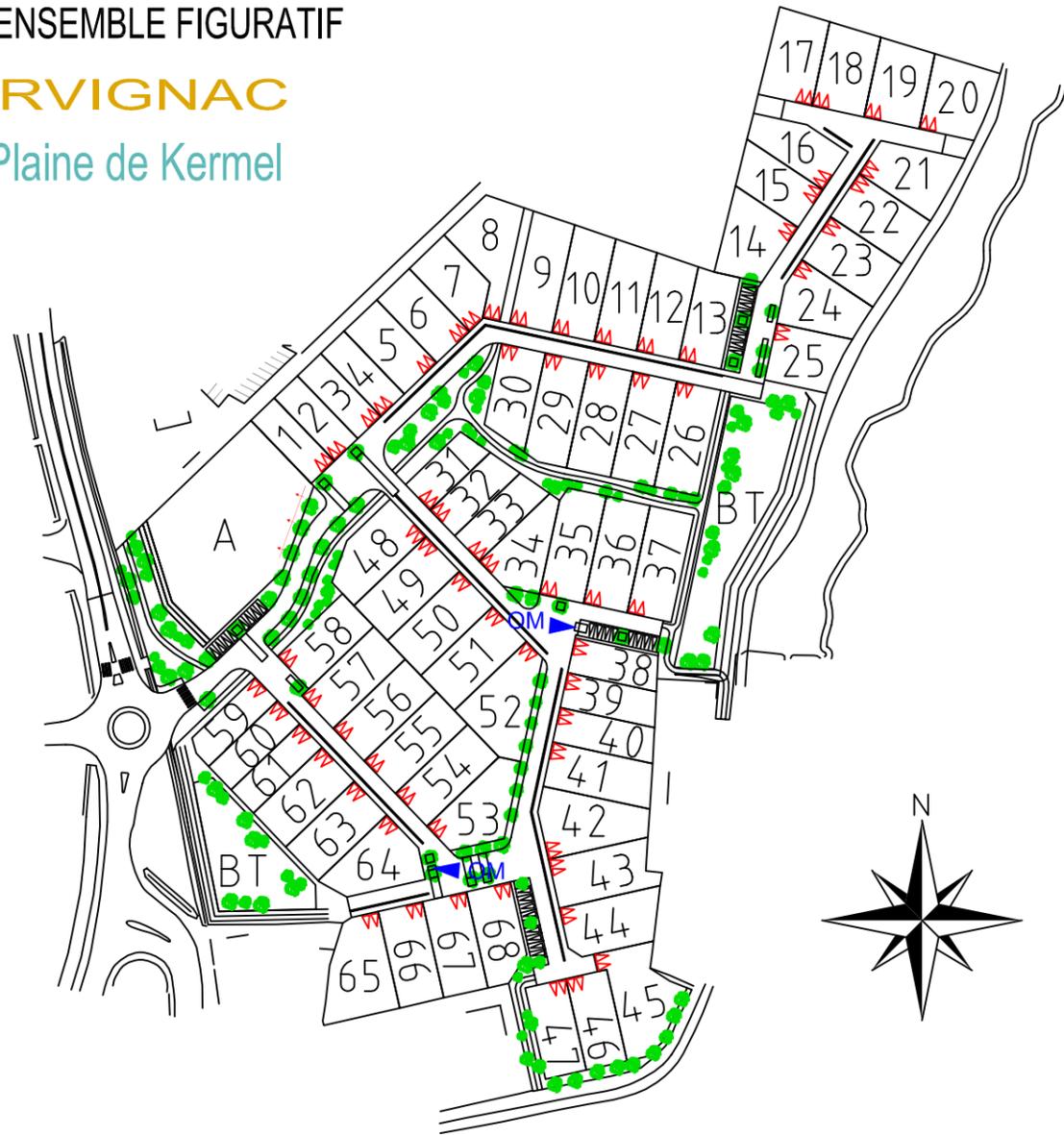


PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF

KERVIGNAC

La Plaine de Kermel

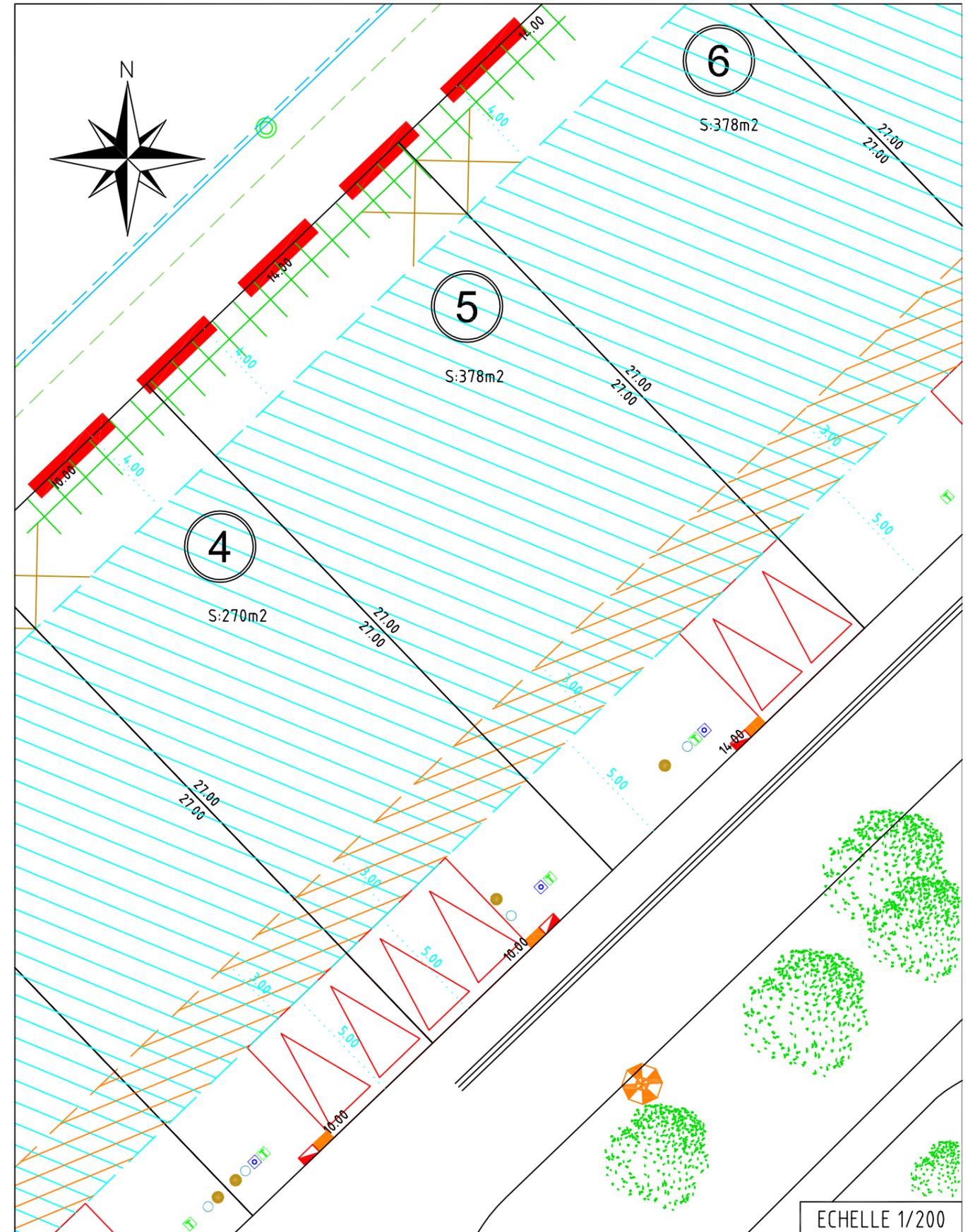


KERVIGNAC

La Plaine de Kermel

LOT 5

PLAN DE COMMERCIALISATION



NOTE A L'ATTENTION DES ARCHITECTES ET DES MAITRES D'OEUVRE

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tout déplacement ou modification -en altimétrie ou en planimétrie- de branchement, boitier, citerneau, lampadaire, etc... est à la charge de l'acquéreur.

RAPPEL :

- Implantation de la construction obligatoire par un géomètre agréé.
- Les cotes "projet" sont non contractuelles et doivent être contrôlées par les entreprises.
- Faire un état des lieux du terrain avant le commencement des travaux.
- Aucun recours ne pourra être engagé contre l'auteur de cette fiche.

LEGENDE

<p> ACCES LOT IMPOSE ET EMPLACEMENT PRIVATIF STATIONNEMENTS NON CLOS</p> <p> NUMERO DU LOT</p> <p> SURFACE DU LOT</p> <p> ARBRE A PLANTER</p> <p> HAIE BOGAGERE A PLANTER PAR L'AMENAGEUR</p> <p> HAIE BOGAGERE A PLANTER PAR L'ACQUEREUR</p>	<p> LIMITE ZONE CONSTRUCTIBLE HORS ABRIS DE JARDIN</p> <p> ZONE D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS</p> <p> ZONE D'ACCROCHE DE 50 % DE LA FACADE DU VOLUME PRINCIPAL</p> <p> IMPLANTATION OBLIGATOIRE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE EN LIMITE SEPARATIVE</p> <p> LOCALISATION OBLIGATOIRE ABRIS DE JARDIN IMPLANTATION (VOIR CAHIER DES CHARGES)</p>	<p>RESEAUX</p> <p> BRANCHEMENT EU (PROJET)</p> <p> BRANCHEMENT EP (PROJET)</p> <p> CITERNEAU AEP (PROJET)</p> <p> CITERNEAU TEL (PROJET)</p> <p> COFFRET GAZ (PROJET)</p> <p> COFFRET BT (PROJET)</p> <p> CANDELABRE (PROJET)</p> <p> POTEAU INCENDIE (PROJET)</p> <p> COTE PROJET VOIRIE FINIE</p>
---	---	--